

Appel de 200 enseignants du 1^{er} et du 2nd degré, enseignants en milieu ordinaire, enseignants spécialisés, AESH, personnels administratifs, infirmières en hôpital réunis avec la FNEC FP-FO mardi 14 novembre



Nous faisons le constat accablant des conséquences des politiques menées au nom de l'inclusion scolaire systématique depuis de nombreuses années. Nous constatons au quotidien dans nos classes de nombreuses situations de maltraitance.

Par exemple, 709 élèves du département sont privés de leur droit à être scolarisé dans un établissement social ou médico-social du fait du manque de places.

Ces élèves se retrouvent en grande difficulté et en grande souffrance dans des écoles ou établissements dits ordinaires (parfois en ULIS au détriment d'élèves notifiés pour être scolarisés dans ces dispositifs) ce qui dégrade fortement les conditions de travail des personnels, enseignants ou AESH, et les conditions d'apprentissages des autres élèves.

Quant aux élèves qui ont besoin d'un AESH pour poursuivre une scolarité adaptée à leurs difficultés, ils subissent le manque d'AESH et les PIAL qui mutualisent les notifications.

Nous alertons toute la profession et les parents d'élèves sur cette situation insupportable dont les élèves en situation de handicap sont les premières victimes !

Elle pourrait encore empirer avec l'acte 2 de l'Ecole inclusive qui entend poursuivre et amplifier les économies sur le dos des élèves en situation de handicap avec la dissolution des établissements sociaux et médico-sociaux dans les écoles et les établissements. Déjà a été imposée à l'Assemblée nationale avec l'article 49-3 la mise en place des PAS (pôles d'appui à la scolarité) qui permettraient à l'Education nationale de mettre la main sur les notifications MDPH !

Les économies sur le dos des services publics, de l'hôpital comme de l'école, sur le dos des élèves les plus fragiles, sur le dos des personnels... ça suffit ! Pour une meilleure prise en compte des besoins de tous les élèves (en situation de handicap reconnue ou non), nous demandons de meilleures conditions d'apprentissage (réduction des effectifs, plus de moyens humains, amélioration de la formation initiale et continue)

Nous réaffirmons que les élèves en situation de handicap ont droit à des conditions d'apprentissage adaptées à leurs difficultés et ce quel qu'en soit le coût. Nous réaffirmons que les enseignants doivent pouvoir enseigner et que les AESH doivent pouvoir accompagner dans les meilleures conditions les élèves dont ils ont la responsabilité.

Pour cela, nous exigeons :

- La création immédiate des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux !
- La création de postes d'enseignants spécialisés et de personnels médico-sociaux (infirmières scolaires, médecins scolaires, assistantes sociales) à hauteur des besoins !
- Un statut et un vrai salaire pour les AESH, l'abandon des PIAL !
- Le retrait de l'acte 2 de l'Ecole inclusive et de l'article 53 de la loi de finances créant les Pôles d'appui à la scolarité !

Pour défendre ces revendications, les personnels réunis le 14 novembre à Lyon estiment que la conférence nationale convoquée le 17 novembre devrait :

- Appeler à une initiative nationale vers le ministère au début de l'année 2024 ;
- Proposer l'organisation de multiples réunions dans les départements (AG, RIS, HIS, conférences...) dans l'unité syndicale la plus large pour préparer cette mobilisation ;
- S'adresser à toutes les organisations syndicales de l'Education nationale, du secteur santé et médico-social et à toutes les fédérations de parents d'élèves pour leur proposer d'organiser ensemble cette nationale.